

différents maux dont il était attaqué, qui ne lui promettaient pas une longue vie...”

“ On ne peut plus être sensible que je le suis aux marques d’amitié et d’estime que vous avez eues pour lui tant de son vivant qu’après sa mort. Je vous en fais mes très humbles remerciements et en serai toute ma vie reconnaissant. Je le recommande à vos prières. Je n’ai pas moins été touchés, messieurs, de la mort de M. de Tonnancour, notre théologal, dans la fleur, pourrais-je dire, de son âge. Ses bonnes qualités et le talent particulier qu’il avait pour les cérémonies de l’Eglise et le culte des autels, méritent les regrets de tous ceux qui l’ont connu. J’en dois être plus fâché que personne par l’attachement que j’ai toujours eu pour lui et pour sa famille.....

“ Il n’est pas question, Messieurs, des raisons que vous avez eues de mettre M. de Lacorne à mon lieu et place pour gouverner en France les affaires du Chapitre. Je ne saurais les désapprouver : il est jeune et plus en état que moi d’agir. Il faut espérer qu’il s’en acquittera bien. Cela ne m’empêchera pas cependant, comme intéressé, de veiller à ce qui se passe et de lui donner les conseils que je croirai nécessaires pour le bien et l’avantage de notre Chapitre. Il me communique assez volontiers les affaires, ce qui fait que vivant ensemble en bonne intelligence, elles en iront toujours mieux.

“ J’ai cru, messieurs, après les services essentiels que je vous ai rendus, pouvoir vous demander une pension pour le reste de mes jours ; mes amis et des personnes censées m’ont dit que j’étais en droit de l’exiger. Vous me répondez que vous n’êtes pas en état de m’accorder la demande que je vous ai faite, que notre Chapitre est trop pauvre, que vous avez bien de la peine à vivre. Jugez de celle dans laquelle je dois être, puisque pour me soutenir je me vois réduit à mon canonicat. Vous avez presque tous avec votre prébende, du